



CALL
TO
ACTION

(R)éveil humanitaire Règlement

Édition 2026-2027



Organisateur : Médecins Sans Frontières Luxembourg

Adresse : 68 rue de Gasperich, L-1617 Luxembourg

Médecins Sans Frontières (MSF) est une organisation humanitaire médicale internationale indépendante. Elle fournit une assistance médicale aux personnes touchées par des conflits, des épidémies, des catastrophes ou l'exclusion des soins de santé dans plus de 70 pays dans le monde.

Contacts : education@luxembourg.msf.org
Téléphone : +33 6 81 85 71 86

Modalités d'inscription : Ouverture des inscriptions : **le 10 août 2026** / Clôture des inscriptions : **le 30 octobre 2026**

Langues acceptées: français et anglais



Le Call to Action : (R)éveil humanitaire

Depuis le Luxembourg, dépassez les frontières du silence pour faire résonner la voix de nos patients et passer à l'action.

À l'heure actuelle, les voix de nos patients et de notre personnel peinent encore à se faire entendre par le plus grand monde. En **élaborant leur propre support de sensibilisation**, les lycéens et lycéennes participent concrètement à la **mise en lumière de crises et à la réussite de notre action de témoignage**.

Surtout, ils choisissent et promeuvent des **moyens d'engagement** sur le territoire luxembourgeois.



Sensibiliser sur une crise
négligée ou oubliée

Eligibilité des projets

Lycéen-nes

La compétition est à destination des lycéens & lycéennes âgé-es de 15 ans à 19 ans, qui participent en équipe de 4 minimum et de 8 maximum, qu'ils et elles soient d'un lycée classique, professionnel ou international.

Thématique

Les projets doivent concerner la crise oubliée suivante :
Les maladies Ebola.

Chaque groupe pourra s'intéresser à un sujet plus spécifique, selon son appétence, mais toujours en lien direct avec cette crise. La campagne doit sensibiliser mais aussi appeler à l'action.

Modalités d'inscription

Les inscriptions se font sur le site msf.lu via les enseignants.

Chaque lycée pourra proposer plusieurs équipes au challenge.*

*en fonction du nombre de lycées participants, une restriction du nombre d'équipes pourra être demandée.

À l'issue de l'inscription, la majorité des échanges et des remises des documents nécessaires à chaque étape du challenge se feront par email : education@luxembourg.msf.org, sauf si précisé dans le règlement.

Supports physiques

Les supports physiques des projets (affiches, flyers, etc.) soumis peuvent être **remis en personne ou envoyés par voie postale au bureau de Médecins Sans Frontières**, 68 rue de Gasperich, 1617 Luxembourg.

Les frais d'envoi ou de dépôt sont à la charge du participant.

Les supports physiques déposés pourront être restitués au participant, si ce dernier en fait la demande, après la soirée de clôture, en prenant un RDV téléphonique avec MSF.

Respect du calendrier

Pour assurer la bonne organisation du challenge, les délais devront être respectés. MSF se réserve le droit d'exclure du challenge tout projet rendu hors délai.



Règlement :

Délibération du jury : Le jury sera composé d'experts dans les domaines de la communication, des experts de MSF ainsi que de représentants de MSF Luxembourg. Les membres du jury seront communiqués en temps voulu. La désignation d'un membre du jury restera sujette à modification en fonction des missions qui pourraient survenir.

Valeurs de MSF : MSF prône certaines valeurs telles que le respect de l'être humain, de la diversité et de la multiculturalité et de l'environnement ainsi que la non-discrimination (liste non-exhaustive). Tout projet qui va à l'encontre des valeurs promues par MSF sera refusé. Nos principales valeurs sont décrites dans la **Charte MSF**.

Publication et diffusion des projets : la diffusion au public se fera au nom des participants et / ou de leur école. Les participants renoncent à tout copyright ou propriété intellectuelle sur les projets soumis dans le cadre de ce concours et autorisent MSF à utiliser le matériel produit ainsi qu'à relayer les différentes publications, notamment pour demander un vote du public et pour communiquer sur le sujet.



Les projets seront évalués selon trois critères, et ce, tout au long du processus :

Le contenu

La campagne doit pouvoir mettre en lumière la crise oubliée.

Les informations doivent être exactes et pertinentes, en se basant sur les données fournies par MSF.

Clichés et stéréotypes sont à proscrire.

L'appel à l'action

Le projet final doit démontrer un **regard critique** sur la thématique.

L'un des objectifs premiers de la campagne doit être d'**amener à un changement de comportement ou une action**, qui doivent être clairement identifiables, réalistes et utiles.

La diffusion

La campagne doit être pensée à travers une prise de position en tant qu'ambassadeur-ice de la crise oubliée.

Le sujet doit être amené de manière à toucher efficacement le public-cible de la campagne. Il sera important de la réaliser de manière à toucher **un maximum de personnes**.



Instructions :

Des instructions et recommandations seront fournies aux écoles participantes. Ces instructions contiendront les informations relatives aux dossiers qui sont demandé lors de l'étape de présélection ainsi que du matériel méthodologique pour aider les élèves à organiser leur campagne de communication.

Gratuité : la participation au Challenge est gratuite. Tout frais relatif à la création, à la diffusion et aux différents envois sont à la charge des porteurs de projets ou de leurs lycées.

Arrêt du projet : le participant peut retirer sa candidature à tout moment via l'envoi d'un courrier électronique à l'adresse education@luxembourg.msf.org.

Par ailleurs, MSF se réserve également le droit d'annuler le challenge sans besoin de se justifier. Néanmoins, MSF fera son possible pour maintenir le projet actif jusqu'à la fin.

Autorisation RGPD :

Les enseignants participant au challenge acceptent, en s'inscrivant au challenge, que certaines données personnelles telles que des photos et leur noms et prénoms puissent être publiés dans les communications publiques et des newsletters envoyées par MSF. **L'enseignant s'assurera aussi de collecter les autorisations des parents d'enfants mineurs concernant la publication de photos ou des noms et prénoms des élèves sur les réseaux sociaux, dans le cadre du challenge.**

Si pour n'importe quelle raison, un participant ne souhaite pas voir apparaître son nom ou sa photo, il devra nous le signaler par courrier postal ou par e-mail à l'adresse: privacy@msf.lu, dès que possible.

Les participants au challenge s'engagent également à respecter les règles RGPD en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg.

Exclusion de la responsabilité de l'organisateur: Médecins Sans Frontières Luxembourg ne pourra pas être tenue responsable si pour n'importe quelle raison, une modification dans le calendrier ou dans le présent règlement devaient subvenir. Médecins Sans Frontières s'engage néanmoins à faire les efforts raisonnables pour respecter au mieux les délais définis.



CALL
TO
ACTION



Tout événement non-prévu dans ce règlement, pourra être discuté avec les participants, le cas échéant, mais le présent Règlement ne pourra être amendé, qu'à la seule discrétion de Médecins Sans Frontières.

Toute modification au présent règlement sera communiquée aux participants.

Acceptation du règlement:

L'inscription au challenge implique l'acceptation du présent règlement. Ce règlement doit être lu conjointement avec le document "Concept Note" ainsi qu'avec le document "Calendrier", disponibles au téléchargement sur la [page Internet du challenge](#) et qui fait partie intégrante de ce règlement.

Le présent règlement forme la loi entre les parties. Le présent règlement est soumis à la loi luxembourgeoise.

Aucune contestation ne sera recevable quinze jours après la clôture du challenge. Toute contestation sera tranchée par une commission de trois collaborateurs de Médecins Sans Frontières Luxembourg.



Merci de votre attention !

Une question ? education@luxembourg.msf.org

